

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-452-1934 Nomination

n° 38-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Mayer, détaché hors cadres à la milice indigène de la Côte française des Somalis, prend, à la date de ce jour, le commandement du peloton méhariste. Il percevra les consignes du sergent Antonietti, nommé provisoirement commandant du peloton méhariste par décision n° 463 du 14 juillet 1934. laquelle est rapportée. Le lieutenant Mayer aura, si les circonstances le nécessitent, la disposition et le commandement de la fraction de la milice indigène du poste de Dikkil, commandée par l'adjudant Dongradi. T1 devra rendre compte d'urgence de l'utilisation de cette fraction,